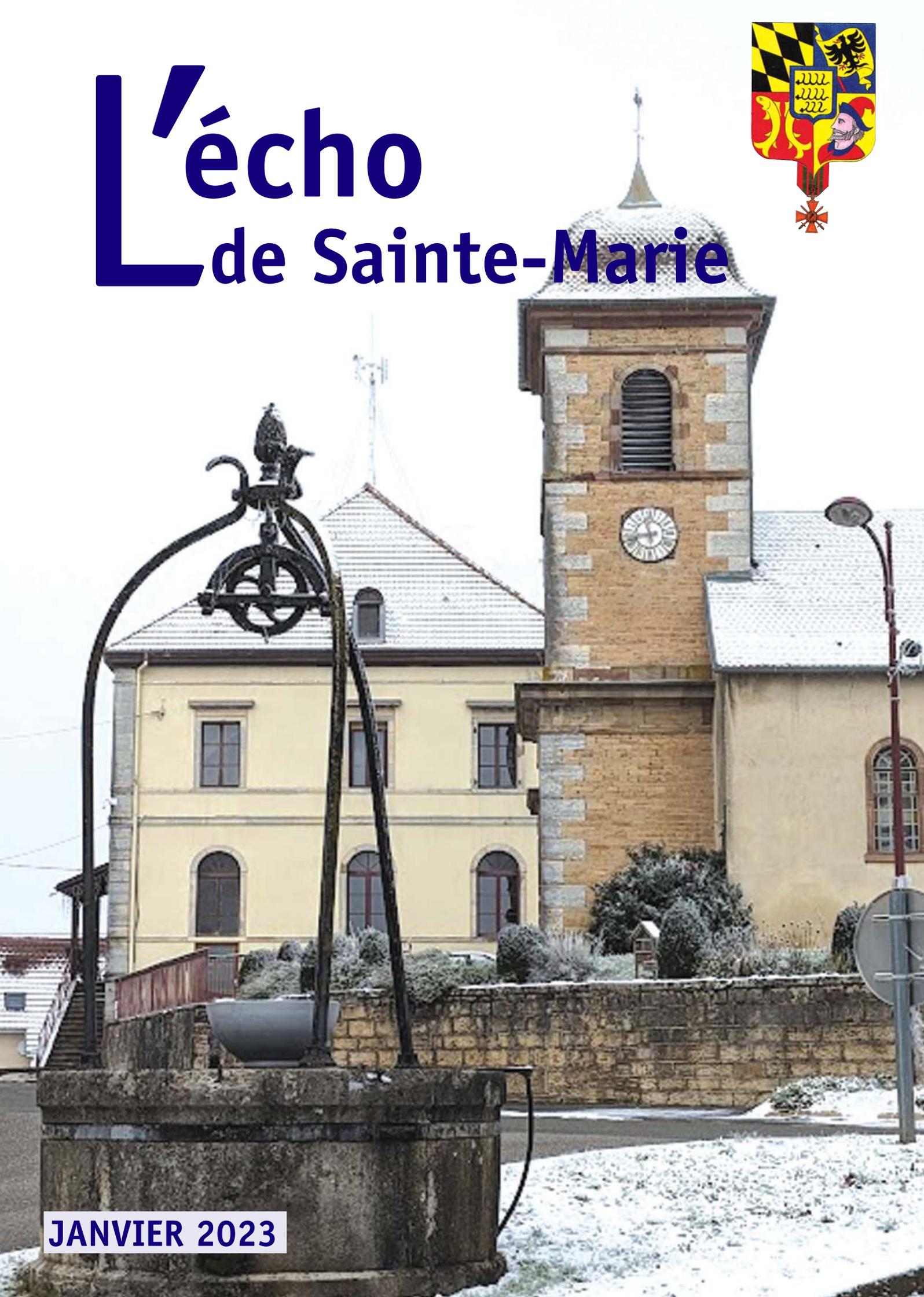


L'écho de Sainte-Marie



JANVIER 2023

Madame, Monsieur,

Les deux années que nous venons de traverser ont bouleversé nos habitudes et nos vies. L'année dernière, à la même époque, nous en appelions à la responsabilité de tous pour lutter contre la Covid 19. Cette année, c'est à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien que nous devons faire appel pour minimiser nos dépenses énergétiques dans un contexte géopolitique tendu tout en restant vigilant au niveau sanitaire.

Depuis la fin de l'été, nous devons faire face à une vague d'inflation avec une sensible augmentation des prix des produits de première nécessité et de l'énergie. Cela aura un impact non négligeable sur les budgets des familles et des collectivités.

Au niveau municipal, nous devons être attentifs et vigilants pour l'élaboration du budget 2023 vis-à-vis des augmentations prévisibles et inévitables en matière de dépenses de fonctionnement. Une réflexion est en cours sur l'extinction de la lumière la nuit ; c'est pourquoi j'ai souhaité que chaque administré soit consulté à ce sujet.

Demain, dans nos bâtiments communaux, nos équipements sportifs ou dans nos écoles, il nous faudra adapter nos comportements et avoir une réflexion individuelle comme collective pour trouver des solutions et faire des économies d'énergie.

Ainsi, chacun devra veiller à la bonne utilisation de l'éclairage, de l'eau et du chauffage. Ces changements et ces efforts dans nos modes de vie peuvent être vécus par certains comme des contraintes.

Mais essayons aussi de les voir de façon positive : ce sont des opportunités pour tendre vers des pratiques plus respectueuses, plus solidaires et plus vertueuses. Gardons espoir !

Nous, élus, continuons à nous adapter pour être au plus proche de vos préoccupations et de vos attentes.

Concernant les projets de la municipalité pour cette nouvelle année, nous les avons



détaillés dans ce bulletin d'informations, le plus gros dossier étant celui des travaux de la traversée du village.

Du côté associatif, la vie reprend grâce aux différents clubs et à leurs bénévoles : merci à eux pour leur créativité et leur implication. Merci aux élus impliqués dans les nombreuses manifestations.

Je tiens une nouvelle fois à avoir une pensée pour le peuple ukrainien dans la souffrance. Là-bas, la guerre continue de sévir.

Chers concitoyens, la mission que vous m'avez confiée, ainsi qu'à l'équipe municipale, est passionnante, pour une noble cause, celle de vous servir. Je reste à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau bulletin de « L'ECHO de SAINTE-MARIE ».

L'année 2022 est maintenant terminée. Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Bien à vous.

Le Maire
Gérald GROSCLAUDE

L'écho de Sainte-Marie

JANVIER 2023



9



10



10



12



15



15



19



24

L'écho de Sainte-Marie
Directeur de la publication : Gérald GROSCLAUDE
Rédaction : commission information
Réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
JANVIER 2023

- 2 **LE MOT DU MAIRE**
- 4 **FINANCES**
- Investissements et dépenses 2022
- 5 **FORÊT**
- Informations sur la forêt et les coupes
- 6 **TRAVAUX**
- Le point sur les travaux de voirie
- L'éclairage public
- Rénovation du secrétariat de Mairie
- 8 **SIVU DE LA CHAULIÈRE**
- L'équipe enseignante
- Les effectifs scolaires
- Le retour de la secrétaire
- La fête de Noël
- 10 **ANIMATIONS**
- Résidence artistique avec PMA
- 12 **ENFANCE - JEUNESSE**
- Biodiversité pour les écoliers
- La fête à la crèche
- Spectacle béninois
- 13 **LA VIE DU VILLAGE**
- Retour sur les animations et les événements du dernier semestre
- 19 **ASSOCIATIONS**
- La vie de quelques associations
- 22 **VIE ÉCONOMIQUE**
- Les commerçants ambulants
- La liste des professionnels
- 24 **INFORMATIONS PRATIQUES**
- Collecte des ordures ménagères : 2023, l'année du changement !
- Taille des haies : ce que dit la loi
- Une nouvelle activité musicale
- L'état-civil du deuxième semestre
- Les informations en bref
- Sur votre agenda

Investissements et dépenses 2022

Nouveau véhicule communal IZUSU : 40 572,66 €

Vestiaires du tennis : 6 585,98 €

Mise en conformité électrique des vestiaires du stade : 2 370,10 €

Mise en conformité électrique de la salle des associations : 1 999,25 €

Réfection de la Mairie : 4 200,00 €

Panneaux de voirie et miroirs de rue : 1574,78 €

Remplacement de la conduite de la fontaine en forêt : 5 058,24 €

Acquisition de terrain rue des Grands Moulins à Vent : 2 406,00 €

Réalisation de trottoirs rue de Lougres : 19 885,20 €

Réalisation de trottoirs rue de Montenois : 10 756,80 €

Réalisation d'un bicouche sur la rue Derrière les Vergers : 2 731,20 €

Amélioration de l'éclairage public : 8 988,83 €

Défibrillateur de la salle des associations : 1 500,00 €

Peinture de marquage au sol : 2 984,00 €

Entretien de la voirie (Blowpatcher) : 6 720,00 €



Trottoirs rue de Lougres.



Défibrillateur de la salle des associations.



Choix du bûcheron

L'entreprise qui a travaillé l'an passé sur notre commune n'a pas souhaité renouveler son contrat pour les travaux forestiers, c'est pourquoi il a fallu retrouver un bûcheron pour la saison 2022/2023.

Pour les travaux de bûcheronnage, la commune a contacté plusieurs exploitants forestiers mais seule l'entreprise BUHLER de Semondans a répondu positivement à notre demande.

Pour les travaux de débardage et de câblage des grumes, c'est la société PETEY de Buc qui a été retenue.

Bois d'affouage 2022/2023

Pour l'affouage 2022/2023, sont concernées les parcelles 1, 3 (en Fay) et les parcelles 10, 41, 42, 43 (au Mont).

Prix de l'affouage :

- Bois à façonner par les affouagistes : 8 € TTC le stère
- Bois façonné par le bûcheron à prendre en forêt : 47,60 € TTC le stère
- Bois façonné, scié et livré en vrac, chez l'habitant par le bûcheron :
 - en 25 cm : 69,60 € TTC le stère
 - en 33 cm : 67,40 € TTC le stère
 - en 50 cm : 65,20 € TTC le stère
- Lots de dépressage : 15 € le lot

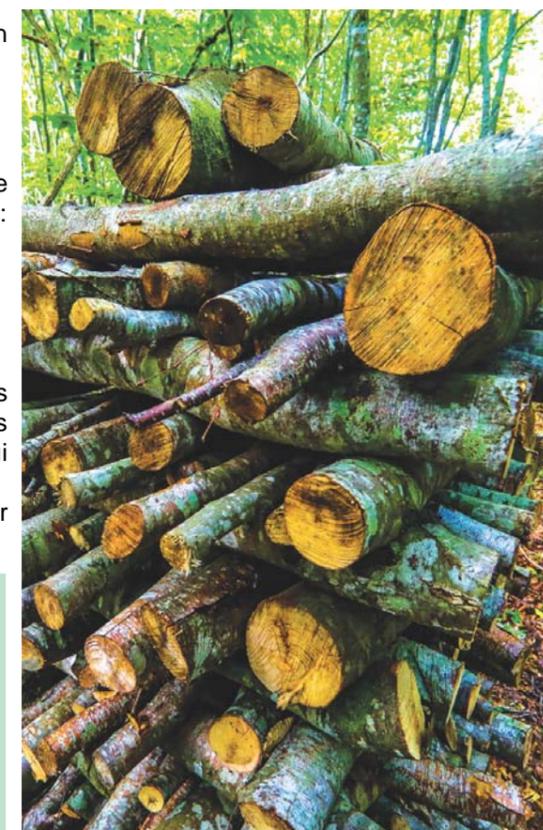
La part communale correspondante au prix du stère de 8 € n'a pas augmenté depuis l'an passé. Ce qui explique l'augmentation du bois façonné, c'est la technique utilisée par le nouveau professionnel lui imposant une livraison en vrac chez l'habitant.

Le délai de façonnage est fixé au 5 mai 2023 pour le bois façonné par les affouagistes.

Bois fabriqué 2021/2022

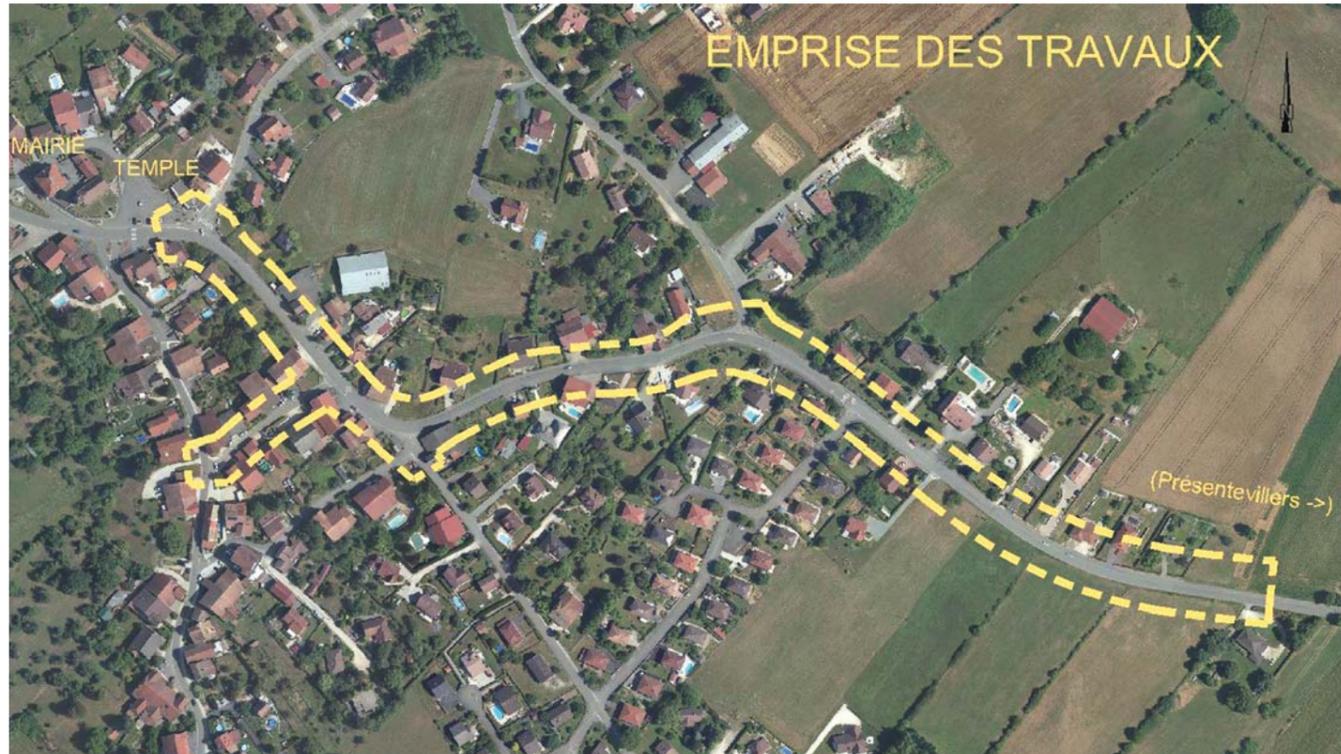
Bilan du bois de chauffage fabriqué en 2021/2022 :

- 181 stères par les affouagistes
- 34 stères par le bûcheron, à prendre en forêt
- 137 stères par le bûcheron, livrés chez les habitants
- 4 lots de dépressage



Le point sur les travaux de voirie

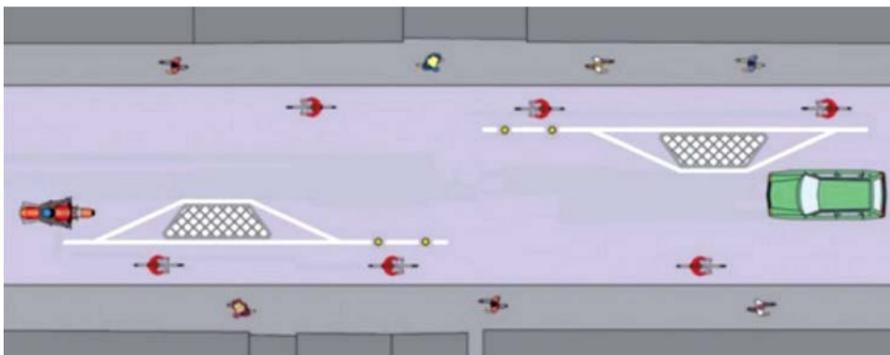
La Grande Rue - CD33



Notre projet de réfection globale, initié avec le Bureau d'Etudes Jacquet (BEJ), en a terminé de sa phase étude. Les différentes réunions de travail de la commission voirie avec le bureau BEJ et les élus départementaux nous ont permis d'élaborer un projet structurant qui répond aux normes imposées par les services départementaux (puisque s'agit du CD33) et qui respecte les normes PMR (trottoirs globalement 1.5 m de large). L'espace, relativement étroit entre les différentes propriétés privées, ne nous permet pas de révolutionner le

tracé de la Grande Rue. Néanmoins, le projet consiste à aménager :
 - des quais de bus : conformes aux prescriptions de PMA et aux normes d'accessibilité.
 - des plateaux surélevés aux points stratégiques : afin de faire baisser la vitesse des véhicules au droit de certains passages piétons,
 - une piste cyclable pour la continuité de la « Voie Verte ».
 - une double écluse à l'entrée du village.
 En effet, le projet initial partant du carrefour de la rue de Saint-Julien et

devant s'arrêter au carrefour de la rue des Moulins à Vents a été prolongé jusqu'à l'entrée du village côté Présentevillers. Cette décision a été prise après accord des services départementaux (STA) de nous accompagner sur l'ensemble du projet. Si toutes les opérations se coordonnent au mieux, les travaux du CD33 devraient commencer courant 2023 par l'enfouissement des réseaux secs, électriques, téléphoniques, fibre optique et éclairage public.



Exemple d'une double écluse.

La rue Derrière la Chapelle

La rue Derrière la Chapelle a été resurfagée en gravillonnage suite aux déformations structurelles occasionnées par le passage des bus, camions et véhicules légers déviés lors des travaux d'assainissement du CD33. Ces travaux ont été financés par Pays de Montbéliard Agglomération.

L'éclairage public

Le remplacement prévu en 2023 des 27 ampoules halogènes de la rue de Lougres, de la rue de Montenois et de la rue des Peurres Raies, par des LED, constitue la phase finale de notre programme d'abaissement de puissance de l'éclairage public (hormis les travaux de la Grande Rue inclus dans le projet « CD 33 »). Dès lors, l'ensemble des points lumineux gérés par la commune seront en LED.

Le coût de l'énergie augmentant depuis quelques mois, et afin de diminuer la facture et la consommation électrique de notre commune, le conseil municipal a débattu lors de sa séance du 28 octobre au sujet d'une coupure nocturne de l'éclairage public de minuit à 4h. On peut noter qu'en France, déjà 40% des communes françaises coupent ou abaissent leur éclairage public durant la nuit (données gouvernementales). Afin de connaître votre avis sur cette décision, nous avons distribué une enquête auprès de tous nos administrés. Nous vous tiendrons prochainement informés du résultat de cette consultation.



Rénovation du secrétariat de Mairie

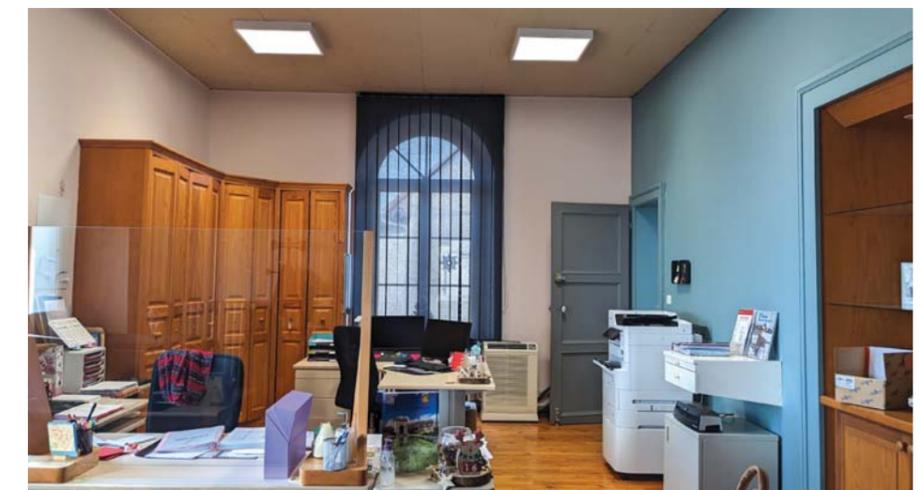
Lors du conseil municipal du 13 mai 2022, il a été décidé, à l'unanimité, d'effectuer des travaux de rafraîchissement du secrétariat de Mairie. Les précédents travaux datant de 2002, une remise en peinture a donc été réalisée pendant la semaine d'été où le secrétariat de Mairie était fermé. Nous en avons profité pour remplacer les rideaux et plusieurs points lumineux et ajouter quelques éléments décoratifs !

Des membres du conseil se sont donc donné rendez-vous en amont, un samedi matin, pour préparer le chantier confié à l'entreprise 3P RUSPINI.

Une fois les travaux réalisés, l'ensemble des meubles a été remis en place de manière à accueillir les administrés dans un secrétariat tout neuf et très accueillant ! Au plaisir de vous y accueillir !



Avant...



Après...

L'équipe enseignante

Rangée de devant de gauche à droite :

Mme BONNOT (MS/GS) - Mme PRIER (ATSEM) - Mme POSEY (ATSEM) - Mme BONGIOVANNI (ULIS) - Mme BELLANGER (AESH) - Mr RAJKOVSKI (CM1-CM2).

Rangée de derrière de gauche à droite :

Mme REVIRIOT (CM1/CM2) - M. DIEGO MOLINA (CE2/CM1) - Mme BATAGLIA (AESH) - Mme JACQUES (CP/CE1) - Mme DESFOSSEZ (CE1/CE2) - Mme GAUER.



Effectifs de l'école à la rentrée de septembre 2022

ENSEIGNANTS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme COUSIN	14		10						24
Mme BONNOT		9	13						22
Mme JACQUES				12 + 1	6 + 3				22
Mme DESFOSSEZ					13	11			24
M. DIEGO MOLINA						16 + 3	6		25
Mmes REVIRIOT							8 + 1	15	24
M. RAJKOVSKI et Mme GAUER							11	11 + 2	24
TOTAL PAR NIVEAU	14	9	23	13	22	30	26	28	165

Enseignante en ULIS : Mme BONGIOVANNI (avec 10 élèves répartis dans les classes)

Répartition des élèves du SIVU en fonction de leur lieu d'habitation :

COMMUNES	Sainte-Marie	Raynans	Issans	Saint-Julien	Echenans	Semondans	Extérieurs
Nombre d'élèves	45	37	10	6	17	18	31
En %	27,9 %	22,4 %	6,1 %	3,6 %	10,3 %	10,9 %	18,8 %

Retour de la secrétaire du SIVU

Le lundi 5 septembre, Harmony GUIHOT a réintégré son poste de secrétaire au SIVU de la Chauillère, après presque 2 ans de mise en disponibilité. Tous les élus du SIVU sont heureux de la retrouver.

Bienvenue à elle et remerciements aux secrétaires de Mairie (Laëtitia et Muriel) pour leur soutien pendant son absence.



Spectacle de Noël à l'école

Après une annulation pour cause de COVID l'année dernière, le spectacle de Noël a été de retour à l'école ! Et qui d'autre que Jacques Boilley pour passer un moment festif avec nos élèves de tout âge ?... Ce spectacle reprenait les chansons de son album «Graines de vie », un voyage à travers le temps et l'espace par l'intermédiaire des différentes graines et sur des mélodies rythmées, exprimant une idée simple, que chacun, humains, animaux et végétaux, doit avoir sa place sur la planète en respectant les autres ! Les élèves ont pris un grand plaisir à entonner avec Jacques Boilley, ses chansons apprises en classe telles que Bon voyage, Graines de gourmandises ... et bien d'autres ! Et pour finir, nous avons eu droit à une interprétation de la chanson de la Tante Airie ! Un magnifique spectacle qui a su enchanter petits et grands !



Noël à l'école

Le jeudi 15 décembre, le Père Noël est passé à l'école de Sainte-Marie pour rendre visite à tous les élèves. A cette occasion, le SIVU a offert un goûter de Noël, avec jeanbonhommes, mandarines, boissons et papillotes, appréciés par tous.

Cette animation a suivi le spectacle de Jacques Boilley offert par le SIVU.

Merci Père Noël !



Noël au périscolaire

Le jeudi 15 décembre, les enfants qui fréquentent le périscolaire ont eu la chance de déguster le repas de Noël à la salle des fêtes, en compagnie des membres du SIVU.

Quel bon repas de fête... et quel moment de convivialité et de partage entre tous les enfants et les membres de l'équipe périscolaire, vêtus aux couleurs de Noël !



Résidence artistique avec «Les couleurs de l'agglo»

« Les Couleurs de l'Agglo » regroupent un ensemble de manifestations qui invitent le public à découvrir des parcours culturels entre différents acteurs pour décroiser les pratiques et valoriser la diversité artistique sur le territoire de Pays de Montbéliard Agglomération. Au plus près des habitants, ces actions culturelles offrent un large éventail : spectacle vivant, musique, histoire, arts numériques, environnement,...

Avec ce programme d'actions culturelles, Pays de Montbéliard Agglomération s'est associé au Département du Doubs, permettant ainsi au public, et notamment aux plus jeunes, de se piquer d'art et de théâtre. C'est ainsi qu'en partenariat avec le SIVU de la Chaulière, la compagnie «Un château en Espagne» a été en résidence à Sainte-Marie du 19 au 26 septembre. Son équipe était composée d'un metteur en scène, d'un régisseur, de deux comédiennes et d'une plasticienne.

Les classes maternelles

L'occasion a été donnée aux élèves de maternelle de participer à deux ateliers autour des arts plastiques et de la pratique théâtrale. Avec la plasticienne de la troupe, les élèves ont pu laisser des traces dans de la terre et les imprimer et ensuite, avec l'appui d'une



actrice, ils ont pu se laisser aller au jeu de l'interprétation. Pour finir, les deux classes de petits-grands et moyens-grands ont également assisté au spectacle « MERVEILLE » donné par la troupe. Un spectacle tout en poésie, où les décors et les textes les ont fait rentrer dans un univers feutré et magique. éMERVEILLEment garanti !

Les classes élémentaires

Pour les plus grands en élémentaire, les élèves ont eu la chance d'assister à plusieurs répétitions du spectacle « Féroce » où une comédienne joue le rôle d'une jeune fille qui se pose des questions sur l'avenir de notre planète, le réchauffement climatique et d'autres préoccupations écologiques : un sujet d'actualité qui a beaucoup intéressé les enfants. Tout le monde a été impressionné par le jeu de la comédienne et sa

proximité avec le public. Chaque classe a pu observer les répétitions en début et en fin de semaine, leur permettant de découvrir le métier de comédien, en constatant l'évolution du spectacle en seulement quelques jours.

De plus, chaque classe a également eu la chance de participer :

- à un atelier théâtre : avec des jeux de rôle avec la voix et le corps, centrés sur les émotions. Tous les enfants ont été très enthousiastes et ont pris beaucoup de plaisir !
- à un atelier artistique : utilisation d'une presse pour réaliser des empreintes de feuilles d'arbres et d'oiseaux.

Une semaine riche en émotions et un échange de qualité avec les différents membres de la troupe ; une belle réussite et un spectacle que chacun espère voir un jour !



Ateliers artistiques et théâtraux



Les assistantes maternelles et leurs enfants

Le Relais Petite Enfance de Voujeaucourt a proposé un atelier créatif autour des « boîtes à merveilles » pour les enfants de 0 à 3 ans et les assistantes maternelles lors de cette semaine de résidence d'artiste. En tout, ce sont 12 enfants âgés de 18 mois à 3 ans et 7 assistantes maternelles qui ont participé à ce projet.

Après avoir glané des petites merveilles lors des balades en famille, les enfants étaient invités à décorer une petite boîte et à réaliser des moulages en terre, accompagnés d'une artiste plasticienne et



de leurs nounous. L'atelier s'est terminé par un goûter convivial offert par le Relais.

Les réalisations des enfants ont ensuite été exposées au public lors des représentations de la compagnie pour les spectacles « Merveilles » et « Féroce ».

La commune de Sainte-Marie

Le samedi 24 septembre en matinée, à la salle des fêtes de Sainte-Marie, la compagnie « Un château en Espagne » s'est produite avec le spectacle « Merveilles », principalement pour le tout jeune public, mais pas que !

Ainsi, une quarantaine de personnes ont pu découvrir en famille ce spectacle très poétique, pour le plaisir de tous.



Biodiversité dans le cadre du contrat Rivière Doubs

Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 ont participé à une animation sur l'eau et les rivières, proposée par PMA et animée par la maison de la nature à Brussey. Ce projet s'est déroulé sur quatre séances.

Les élèves ont construit en classe une maquette sur le trajet de l'eau de la source à l'embouchure.

Ils ont exploré, à l'aide d'écumoières, les bords des étangs des Princes à la recherche de petites bêtes... Malheureusement, la pêche a été peu fructueuse puisqu'il semblerait que la sécheresse ait obligé les petites bêtes à s'éloigner des bords des étangs pour vivre un peu plus loin où il restait de l'eau.

Ils ont aussi écouté et observé la faune autour des étangs (geai, écureuil, canard,...) et ont réfléchi à la chaîne alimentaire.

En explorant la flore, ils sont devenus artistes et ont créé des tableaux naturels pour représenter les animaux qui peuvent vivre autour des étangs. Quelles jolies créations !



Spectacle béninois



Vendredi 21 octobre, l'école a reçu la compagnie béninoise « Atelier Ouverture Azo », en partenariat avec Léo Lagrange. Tous les élèves des classes élémentaires ont pu bénéficier de la présentation d'un spectacle. Les plus jeunes ont eu le plaisir de découvrir le spectacle « Apprends-moi l'eau ». Quant aux plus grands, ils ont pu apprécier le spectacle « Traversées », traitant les thèmes de la traversée, du voyage et des sans-papiers. Ces deux spectacles ont ravi les élèves et leurs enseignants par leur qualité et les questionnements qu'ils ont pu provoquer. Le spectacle a été financé par la coopérative scolaire de l'école ; l'hébergement et les repas de la compagnie ont été pris en charge par le périscolaire.

La fête à la crèche



Le mardi 13 décembre a été un jour rempli de magie et de paillettes à la Salle des fêtes de Sainte-Marie pour les familles des micro-crèches Nid'Ange de Sainte-Marie et de Grand-Charmont.

L'ensemble des équipes Nid'Ange ont offert aux familles un magnifique spectacle de Noël entièrement conçu par leurs soins pour faire voyager petits et grands : un joli bonhomme de neige prend vie le soir de Noël pour ensuite partager, avec ses amis, des comptines en anglais.

Avant et après le spectacle, chacun a pu déguster un goûter aux saveurs et odeurs de Noël : St Nicolas, papillotes, gaufres, clémentines, vin chaud et jus de pommes...

A leur départ, chaque enfant a pu repartir fièrement avec sa petite réalisation de Noël en souvenir de ce beau moment de partage !

Encore merci aux familles qui ont bravé les intempéries pour assister à ce spectacle !

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures Nid'Ange.

Apéritif concert

Vendredi 24 juin en fin d'après-midi, un concert de la clique d'Etouvans s'est tenu sur le parvis du Temple. Ce concert était organisé par l'association «Le rendez-vous du jeudi» avec l'aide de la Municipalité.

La clique d'Etouvans est une harmonie composée d'une quinzaine de musiciens dont le président, M. Jean Gogniat, habite à Sainte-Marie.

Sous un ciel incertain, l'orchestre a joué une dizaine de



morceaux devant un public composé d'une cinquantaine de personnes.

Après ce concert apprécié de tous, les musiciens et le public se sont retrouvés autour d'un apéritif.

Les organisateurs remercient le comité des fêtes pour la mise à disposition des stands et tous les bénévoles qui se sont investis dans ce projet.



Fleurissement 2022

Il est de tradition pour le jury, composé des membres de la commission fleurissement, de se promener durant l'été dans notre village pour découvrir l'embellissement des propriétés de nos concitoyens. Le mois de juillet 2022 n'a pas fait exception à la règle.

Pour cette année, le règlement avait été modifié et il fallait s'inscrire en Mairie avant le mois de juin pour prétendre participer à cette élection : seulement sept personnes se sont inscrites cette année.

Les participants ont eu beaucoup de mérite car les mois estivaux ont été très chauds et secs, avec une rapide restriction d'eau, ordonnée par la Préfecture dès mi-juillet.

Le 26 novembre, les membres de la commission ont distribué les récompenses au domicile de chaque lauréat :

- **Quatre personnes ont obtenu un prix avec un diplôme, un pot d'azalée et un bon d'achat** : 1^{er} prix = 35 €, 2^{ème} prix = 28 €, 3^{ème} prix = 23 €, 4^{ème} prix = 16 €

- **Trois personnes ont reçu un diplôme d'encouragements et un pot d'azalée.**

Félicitations aux lauréats pour leur contribution à l'embellissement de notre commune !



1^{er} prix : M. et Mme BOILLON.



2^{ème} prix : M. BERGER.



3^{ème} prix : M. et Mme GOGNIAT.



4^{ème} prix : M. DESANGLOIS.

Nous espérons les retrouver tous l'an prochain... avec d'autres nouveaux candidats. Alors n'hésitez pas à les rejoindre l'an prochain ! L'appel est lancé !!!

La Municipalité remercie tous les habitants qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à fleurir leur maison et jardin.

Le tournoi du Tennis-Club



Comme tous les ans, le Tennis-Club a organisé son célèbre tournoi de doubles, du 26 août au 11 septembre. Les phases finales, qui comptaient 32 équipes inscrites, dont 12 féminines, ont eu lieu le dimanche 11 septembre.

Des joueurs de la région et même du Russey se sont mesurés aux membres du club de la vallée du Rupt. Mais le temps incertain du dernier samedi a obligé les joueurs à disputer leurs rencontres dans des salles des clubs voisins : Bavans, Seloncourt et même l'Isle-sur-le-Doubs.

C'est une équipe de l'Ascap qui a remporté le tournoi dames, tandis qu'une équipe du club organisateur l'a emporté chez les messieurs. Félicitations à Clément et Jean Yves Prier pour leur victoire !

Encore un podium pour «Gitan des Palles»

De Paris à Lamotte, la saison des concours 2022 s'est terminée et, compte tenu de ses bons résultats, Gitan a obtenu les points nécessaires pour participer à la finale des épreuves « jeunes chevaux » et également des épreuves « équidécup ». 300 chevaux de toutes les races se sont donc retrouvés sur le site magnifique de Lamotte Beuvron dans le Loir et Cher les 1^{er} et 2 octobre derniers.

Les épreuves ont eu lieu sous une pluie battante et sur un terrain gorgé d'eau. Qu'à cela ne tienne, Gitan a fait un superbe dressage et une maniabilité sans faute, obtenant donc la qualification de «Très bon».

Sélectionné pour la traction en équidécup, Gitan, courageux malgré le temps, a tiré jusqu'au bout de ses forces, finissant sur le podium, à la troisième place.

Gitan, né à l'Élevage des Palles, fait la fierté et le bonheur de Jean-Noël et Martine.

Bien sûr, il continue de sillonner notre village avec ses promenades en calèche pour le plaisir de tous.



La fête du tennis



Le 25 juin, le Tennis-Club a profité de la kermesse de l'école pour organiser la fête du tennis. Ainsi, de nombreux enfants, pratiquants ou non, ont pu profiter des infrastructures et des conseils avisés de quatre jeunes licenciés du club. Après de beaux échanges de balles, la vingtaine d'enfants présents a eu droit à une boisson ainsi que quelques gadgets. Le comité ainsi que les futurs joueurs ont été enchantés par cette journée placée sous le signe de la convivialité.

Une belle fête du village

Comme toutes les manifestations, la fête du village a été victime des restrictions liées à l'épidémie de Covid-19. Après deux années d'interruption, ce samedi 17 septembre 2022 fut le retour des festivités et animations proposées par le Comité des Fêtes.

Malgré un temps maussade rythmé par la pluie et le froid, les habitants de Sainte-Marie et les visiteurs sont venus nombreux pour profiter du vide grenier nocturne qui comptait plus d'une vingtaine d'exposants. Ensuite, ils ont pu flâner au milieu des nombreuses animations proposées comme les structures gonflables, les manèges, le stand du tir à la carabine sans oublier la buvette et la petite restauration.

Après le verre de l'amitié offert par la Municipalité, un repas comtois a été servi lors du souper dansant dans la salle des associations. Celui-ci a connu un franc succès, avec l'animation assurée par notre musicien local Raphaël, accompagné de sa chanteuse Marie.



Pour clôturer cette journée, un feu d'artifice a été tiré aux alentours de 23h, ce qui a ravi les plus patients car celui-ci fut vraiment splendide !

Encore merci aux membres du Comité des Fêtes et aux bénévoles, sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé à cette belle journée de convivialité dont l'édition 2022 fut une belle réussite !

Rendez-vous le 3^{ème} week-end de septembre 2023 pour la prochaine édition !

Goûter des aînés : sous le signe de la prévention

La rentrée de septembre 2022 a été plus calme au niveau sanitaire, c'est pourquoi le CCAS en a profité pour réunir les aînés de la commune autour d'un goûter le mercredi 12 octobre, afin d'offrir à chacun une petite pause festive en se retrouvant autour du verre de l'amitié pour un moment de convivialité.

L'équipe municipale a invité le chef de brigade de la Gendarmerie de Bavans qui a présenté une information sur le thème « Les seniors et la délinquance : comment prévenir les actes de malveillance ». Cette intervention a été écoutée par tous les participants avec une extrême attention, car le commandant a rappelé à chacun les gestes de prudence qu'il convient d'avoir face à de nombreux risques de délinquance malheureusement croissants : cambriolages,



escroquerie, abus de faiblesse, pickpockets, vols à l'arraché, arnaques sur internet,...

Vous pouvez retrouver, sur le site de la Mairie ou en Mairie, un petit dépliant rappelant tous ces bons conseils.

Mais, surtout, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie, dès qu'une situation vous semble inhabituelle ; les gendarmes sont des interlocuteurs à votre écoute qui sont là pour vous rassurer ou intervenir si besoin.

Le rendez-vous du jeudi

Notre association a repris ses activités suite à la période COVID-19. Nous nous réunissons, comme son nom l'indique, tous les jeudis de 14h30 à 16h30, à la salle du Préau, derrière le Temple. Ce moment d'échanges et de convivialité est proposé à tous les habitants du village, voire d'autres communes des alentours. Même si ce rendez-vous se veut hebdomadaire, il est possible de venir au gré de ses envies et de ses disponibilités.

Nous vous proposons des activités à l'écoute de vos attentes : jeux de société (tarot, triomino, scrabble,...), petite randonnée pour se retrouver autour d'un café et prendre «les nouvelles du village». Durant l'année 2022, nous avons organisé des rando-restos, un barbecue au chalet de chasse, une sortie au marché de Noël, autant de moments appréciés de notre groupe.

Soucieuse d'être (aussi) une association active, nous avons participé à Octobre Rose, en décorant notre village et en organisant, le samedi 15 octobre, une Marche Rose ainsi que des promenades en calèche avec l'élevage des Palles. Cette journée a rencontré un vif succès avec la participation de 92 personnes malgré la météo incertaine et le nombre croissant de manifestations à cette date.

Nous remercions tous les participants, les bénévoles, le comité des fêtes, Martine et Jean-Noël, ainsi que la



commune pour leur investissement et nous comptons sur vous l'année prochaine pour relever de nouveaux défis !

Pour 2023, les activités proposées seront communiquées sur City All. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Nous vous donnons rendez-vous tous les jeudis...

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023 !

Contacts et informations :

- **Eloïse GROSCLAUDE** : 06.81.05.17.95
- **Anne-Marie JOUFFROY** : 06.87.23.89.90



Cérémonie du 11 novembre



C'est sous une météo plutôt clémente que s'est tenue en 2022 la cérémonie du 11 novembre, avec un public plus restreint que l'an passé. Cette année, les classes du cycle 3 de l'école du SIVU de la Chauillère s'étaient donné rendez-vous au monument aux morts de la commune d'Echenans. Ainsi, c'est accompagné de jeunes footballeurs que le Maire a déposé une gerbe au pied du monument aux morts de la commune, après avoir cité le nom des personnes disparues lors de ces conflits.

Ensuite, devant la salle du préau, un apéritif a été servi aux personnes présentes lors de cette commémoration. Un grand merci à M. Cavajon et à M. Thouret pour leur présence lors de cette matinée.

Appel(s) à la générosité



Lutte contre le cancer :

En 2022, la collecte réalisée dans le village au profit de la Ligue contre le cancer du Pays de Montbéliard a rapporté la somme de **4.048 €**.



Bleuets de France :

La collecte des Bleuets de France, lors de la commémoration du 11 novembre 2022, a permis de recueillir une somme de **100 €**.



Octobre rose :

L'association «LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI» a organisé OCTOBRE ROSE avec différentes actions qui lui ont permis de récolter **300 €**. Cette somme a été reversée à la Ligue contre le cancer du Pays de Montbéliard.



Téléthon :

Le Moto-Club a pu récolter la somme de **1.100 €** lors de sa journée «Téléthon». Cette somme a été reversée à l'AFM - Téléthon, une association caritative déterminée à vaincre les maladies rares.



Opération Entraide :

L'opération Entraide, organisée par le Secours Catholique et l'Entraide protestante, a permis de recueillir la somme de **1.100 €**.



Opération Brioches :

La traditionnelle opération Brioches, organisée au profit de l'ADAPEI et des personnes déficientes intellectuelles, a donné un résultat de **1.532 €**.

Remerciements à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux personnes qui ont effectué les collectes.

Repas de Noël de nos aînés

Le samedi 3 décembre à midi, après deux années de pause contrainte par la COVID-19, nous avons renoué avec la tradition en accueillant avec beaucoup de joie nos aînés à la salle des associations pour le déjeuner.

80 convives se sont retrouvés pour partager un agréable moment de convivialité et savourer un repas de Noël mitonné par le restaurant « Le Saint Martin » de Montbéliard.

Les membres du CCAS ainsi que les élus avaient décoré joliment la salle pour l'occasion... et ils ont même assuré le service des assiettes. Quel plaisir de voir toutes ces assiettes vides à leur retour en cuisine !

L'ambiance musicale était assurée par Raphaël, notre musicien local.



M. le Maire en compagnie de nos deux doyens de l'assemblée, Mme Merbitz et M. Cavajon.



Raphaël a animé la journée des aînés.

Il a permis aux nombreux couples de danseurs de se dégourdir les jambes. La visite du Père Noël a clôturé cette belle journée, avec la traditionnelle distribution de papillotes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de ce sympathique moment de rencontre.



Colis de Noël

Suite à un problème de livraison, nous n'avons pas pu assurer la distribution des colis prévue le lundi 19 décembre.

Livrés le matin du mercredi 21 décembre, ils ont toutefois pu être distribués par les membres du CCAS au domicile des aînés qui avaient choisi l'attribution de ces colis plutôt que la participation au repas.



Association sportive Présentevillers - Sainte-Marie

Siège social :

1 Rue derrière l'église - 25113 Sainte-Marie - Tel : 06.08.07.72.84

E-mail : ste-marie-presentevillers.as@lbfcc-foot.fr

Site : <https://aspsm.sportsregions.fr/>

Président : Guy MONNIER
Trésorière : Manon MONNIER
Secrétaire : Gilles PREVOT



Foot loisirs.

Entraîneur du club : Guillaume CITRAS, **éducateur équipe A :** Guillaume CITRAS, **éducateurs équipe B et Foot loisirs :** Yannick RUEZ - Arnaud GERARD, **responsable équipes jeunes :** Manon MONNIER, **éducateurs équipe U13 :** Manon MONNIER - Johan BESOMI, **éducateurs équipe U11 :** Manon MONNIER - Quentin DUMONT, **accompagnateurs U11/U13 :** Gilles PREVOT - Jérôme ZAHM, **éducateurs équipe U9 :** Gilles PREVOT - Julien GROSCLAUDE - Yannick RUEZ - Guillaume LOIGEROT, **éducateurs équipe U7 :** Gilles PREVOT - Benoît SCHAGENE.

Arbitre : Azzedine KHARRATIA - **Arbitre assistant :** Gilles PREVOT.

Pour cette saison 2022-2023, au sein de l'ASPSM, nous comptons 2 équipes seniors, 1 équipe U13, 1 équipe U11, 1 équipe U9, 1 équipe U7 et 1 équipe de Foot loisirs.

À ce jour, notre association compte 101 licenciés répartis de la façon suivante : 47 seniors et vétérans, 9 U13, 11 U11, 15 Football animation, 10 Foot loisirs, 7 dirigeants et dirigeantes, 1 arbitre et 1 éducateur Fédéral.

Les joueurs ont repris les entraînements le 25 juillet pour les seniors, le 24 août pour les U11/U13 et le 14 septembre pour les U7/U9.

L'école de football de l'ASPSM recrute d'ailleurs des joueuses et joueurs nés entre 2010 à 2017 !



Equipe A.



Equipe B.



Equipes U7/U9.



Equipe U11.



Equipe 13.

En ce qui concerne les manifestations, la soirée dansante du club aura lieu le samedi 4 février 2023 à la salle des associations.

Le Président de l'ASPSM et l'ensemble du comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Le Président, Guy MONNIER

Le bilan du Tennis-Club

L'assemblée générale du Tennis-Club s'est tenue le 7 octobre. Le bilan sportif de la saison est positif avec l'engagement de deux équipes hommes et une équipe ado 17/18 ans pour les championnats d'automne, l'équipe 1 finissant deuxième de son groupe. Pour les championnats d'hiver, comme l'année précédente, trois équipes ont été inscrites : deux masculines et une féminine.

A ce jour, notre club compte 61 licenciés dont 17 adultes inscrits au cours de « sport santé » et 23 enfants inscrits au « mini tennis ». Grâce aux créneaux dans les salles de Bavans et de l'Ascap, les entraînements adultes ont lieu les lundis et mardis soirs. Quant aux enfants, ils s'entraînent le mercredi et le samedi. Ce problème de salle a d'ailleurs été soulevé lors de notre dernière assemblée générale. Un court couvert permettrait de recevoir les équipes à domicile lors des journées de championnat et les joueurs ne seraient pas dépendants des créneaux des salles voisines pour s'entraîner. Cela aurait un impact direct sur le nombre de licenciés.



L'ensemble du comité et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Christian Guerrittot

Cercle des Petits Princes



Bénévoles, membres des familles des élèves de l'école, c'est avec un peu de temps et d'énergie qu'ils récoltent des fonds pour les enfants afin de faire baisser les frais à la charge des familles grâce aux bénéficiaires : Aides au financement des sorties, classes vertes, cadeaux de fin d'année, matériel, organisation kermesse de fin d'année,...

LES NOUVEAUX BENEVOLES SONT LES BIENVENUS !



Buvette lors des représentations théâtrales de Raynans.



Kermesse de l'école 2022.

A VOS AGENDAS ! Actions à venir

Février : vente «saucisses -fromages» (sous réserve)

25 février 2023 : loto - ouvert à tous - sur réservation

Week-end du 1^{er} avril 2023 : spectacle magie ou autre (sous réserve) - ouvert à tous - sur réservation

14 mai 2023 : marche Gourmande, pour découvrir le charme de notre vallée avec des points de dégustation -ouvert à tous

Fin mai 2023 : vente «viande barbecue» (bons commandes, voir application mobile et site internet de la Mairie)

Fin juin 2023 : kermesse de l'Ecole : rien de tel pour bien terminer l'année scolaire ! Une journée pour les enfants de l'école sous le signe de l'amusement !

Association de parents d'élèves

Contact: lecerclelespetitsprinces@gmail.com - Tél. 06.64.04.71.97

Le programme des Randonneurs

Voici le programme des sorties des Randonneurs de la Vallée du Rupt jusqu'à la fin du mois de juin (planning de l'année complète sur le site de la commune). **Pour tous renseignements complémentaires sur ces sorties, vous pouvez contacter le président Jean-Claude TYRODE, 14 rue Jodry à Bavans, tél. 03.81.96.24.96 ou 06.82.24.26.41.**

DATE	LOCALISATION	NIVEAU DIFFICULTÉ DURÉE - DISTANCE	DÉPART LIEU - HEURE	ANIMATEUR NOM - TÉL.
8 janvier	Laire - Sortie en 8	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 Laire 13h30	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
22 janvier	Bretigny - Sortie en 8 avec Jacky et J-Claude	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 Présentevillers 13h30	J. GENITONI 03 81 93 55 55
5 février	Beutal	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 Sainte-Marie 13h30	M. BICHET 03 81 93 41 66
19 février	Saint-Hippolyte	B 15 km	Sainte-Marie 8h30	B. SCHORI 03 81 95 31 60
4 mars	SOIREE DES RANDONNEURS		Raynans 20h	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
5 mars	Raynans	A 9 km	Raynans 13h30	Évelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
19 mars	Rougemont	B 15 km	Sainte-Marie 8h30	JL RACINE 03 81 97 86 34
2 avril	MARCHE POPULAIRE à LOUGRES	Circuits prévus de 12-18-24 km	A partir de 8h	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
16 avril	Fournet Blancheroche	B 10 km journée C 18 km journée	Sainte-Marie 8h00	B. SCHORI 03 81 95 31 60
30 avril	Raddon et Chapendu (70)	B 12 km 288 m C 18 km 485 m	Sainte-Marie 8h00	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
14 mai	Villars-le-Sec - randonnée en Suisse	B 20 km journée dénivelé 400 m	Sainte-Marie 8h00	Évelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
4 juin	Marche de la mirabelle à Fallon (70)	A 15 km journée A 6 km journée	Sainte-Marie 8h30	M. BICHET 03 81 93 41 66
18 juin	Sortie touristique en bus sous réserve du succès de la marche populaire		Sainte-Marie 7h00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96

Moto-Club

Ce début de saison aurait dû repartir sur de nouvelles bases avec un nouveau bureau, après 50 ans sous ma présidence. Mais l'officialisation du nouveau bureau ayant tardé, les futurs membres, dont le président et le trésorier, ont démissionné avant leur prise de fonction officielle. J'assume donc actuellement l'intérim de la fonction de président en attendant la prochaine assemblée générale.

La première conséquence directe de ce contretemps a été de ne pas inscrire d'épreuves de motocross pour l'année 2022.

D'autres manifestations ont toutefois eu lieu :

- le 18 juin : une journée découverte et éducative a permis à de jeunes pilotes en herbe de s'adonner au motocross et au quad sur un vrai circuit

- le 2 juillet : nous avons fêté le 50^{ième}

anniversaire du club MCSM avec une très belle rétrospective qui nous a permis de remonter dans le temps... en nous remémorant de bons souvenirs !

- Le 3 décembre : le traditionnel entraînement du

Téléthon avec 75 licenciés qui a permis de récolter cette année, une somme de 1.100 € reversée à l'AFM.

Manifestations à venir :

- le 10 avril 2023 : une journée découverte et éducative pour les enfants de 6 à 15 ans. Attention, le nombre de participants est limité (le bulletin d'engagement sera prochainement disponible sur notre site internet : mc.sainte.marie.free.fr)

- le 16 avril 2023 : un motocross. On



pourra y retrouver les catégories suivantes comptant toutes pour le championnat Bourgogne Franche Comté : Open, 125, Vétérans et Féminines, quad et les 85cc Espoirs.

Rendez-vous donc en 2023 pour ces manifestations ! Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une excellente année 2023.

Claude ETHALON

VIE ÉCONOMIQUE

Les commerçants ambulants à Sainte-Marie (place du Temple)



Pizza M

Vente de pizzas
Le lundi soir de 18h à 20h30
Tél : 06.42.41.10.00



Chez PECK

Vente de poulets rôtis
Le mardi matin jusqu'à 12h30
Tél : 06.08.18.83.43



Bouli food truck

Spécialités de burgers, sandwiches américains, salades
Le vendredi soir de 18h à 20h30
Tél : 06.29.11.07.66
Email : boulifoodtruck@gmail.com



La Cigale

Restauration rapide, spécialités de Kebabs
Le dimanche soir 18h à 20h30
Tél : 07.87.20.44.47 - 07.66.17.85.53

Liste des professionnels de Sainte-Marie

ARTISANS			
GARAGE POUUEYDANETTE	Garage autos	5, rue de Désandans	☎: 03 81 93 10 62
EURL TRC 25	Récupération ferraille - terrassement	1, rue de la Laiterie	☎: 06 60 13 98 53
SALON NATHALIE	Coiffure	7, rue de la Laiterie	☎: 03 81 93 12 32
SARL GROSCLAUDE FRERES	Charpente - couverture - zinguerie	3, rue de Saint-Julien	☎: 06 61 40 87 02
LS COUVERTURE ZINGUERIE	Couverture zinguerie	1, rue de la Laiterie	☎: 06 60 13 98 53
L'INSTANT PRÉSENT	Esthétique - beauté	7 ter, rue de la Laiterie	☎: 03 63 38 56 62
MAN SERVICES	Tous travaux neufs - rénovation Emmanuel BOITEUX	3, rue de la Rigole	☎: 06 81 54 21 35 ☎: 03 81 90 09 51
NEGOCE 25 UTILITAIRES		5, rue de Désandans	☎: 06 77 39 39 26 ☎: 03 81 93 10 62
PINTO Florian	Mécanique garage auto	1, Grande Rue	☎: 06 65 72 31 47
3P Eric RUSPINI	Plâtrerie - plaques de plâtre - peinture - aménagement de combles	26, rue de Lougres	☎: 06 48 30 05 61
ELEVAGE DES PALLES	Elevage équestre	2, rue de Montenois	☎: 06 18 86 52 35
ARBORISTE GRIMPEUR	Aménagement, diagnostic, bilan sanitaire, restructuration d'arbre mutilé, sécurisation d'arbre ancien, abattage délicat, démontage Jean-Sébastien GUICHARD	7, rue Derrière l'Eglise aventurevegetale@laposte.net	☎: 06.41.41.80.39
JNB Services	Jean-Noël BOITEUX	2, rue de Montenois	☎: 06 18 86 52 35

COMMERÇANTS			
EPICERIE DE LA VALLEE DU RUPT - RELAIS POSTAL		16, Grande Rue	☎: 03 81 36 59 88
CHEZ PECK	Vente de poulets rôtis - mardi matin	Place du Temple	☎: 06 08 18 83 43
LA CIGALE	Restauration rapide	Dimanche soir Place du Temple	☎: 07 87 20 44 47 ☎: 07 66 17 85 53
PIZZA'M	Pizzeria	Lundi soir Place du Temple	☎: 06 42 41 10 00
BOULI FOOD-TRUCK	Vendredi soir, place du Temple, Restauration rapide, burgers		☎: 06 29 11 07 66
COOPERATIVE AGRICOLE TERRE COMTOISE GAMM'VERT		Rue de Désandans	☎: 03 81 93 51 05
LA CERISE SUR LE GÂTEAU	Gîte Jean-François et Christelle DEVAUX	21, Grande Rue	☎: 09 54 41 52 43
GRAPHIC HOME EDITIONS	Site de vente de bougies et objets de décoration M. et Mme Jean-Claude GEORGE		https:// boutique.ghome-editions.com

ENTREPRISES			
LANTANA	Paysagiste	15, rue de Désandans	☎: 03 81 93 47 97
FLUBACKER PAYSAGE			
RIGOULOT SARL	Pompes funèbres – Funérarium	7, rue Derrière la Chapelle	☎: 03 81 93 52 78
TRANSPORTS CORDIER		3, rue de Désandans	☎: 03 81 31 12 45
ENTREPRISE STRAUBE	Toiture, zinguerie, petits travaux	1 bis, rue de Désandans	☎: 03 81 93 41 58

SERVICES			
INFIRMIERE	Marie-Laure CUNIN	8, Grande Rue	☎: 03 81 93 52 59
NEUROFEEDBACK	Sonia Neurotrainer	12, rue d'Echenans	☎: 06 14 50 67 55
V.F.S.E.	Service d'aide à la personne	3, rue Derrière l'Eglise	☎: 03 81 97 39 84
TAXI FRINOT	Transports privés et malades assis	Parking école	☎: 06 13 20 02 12 ☎: 06 74 56 48 85
CRÈCHE NID'ANGES		5, rue de la Chauillère	☎: 03 81 36 50 85 contact.creche25@free.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Collecte des ordures ménagères : 2023, l'année du changement !

Depuis plusieurs années, la commune n'a plus la compétence de l'évacuation et du traitement des ordures ménagères. C'est Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) qui exerce cette compétence.

Premier changement :

Fin décembre dernier, PMA a distribué à chaque foyer de la commune un « bac jaune » destiné à recevoir les plastiques, cartons, papiers et emballages, en plus du bac noir.

A partir du mois de mars 2023, la collecte des bacs jaunes commencera ; les containers dédiés à la collecte de ces déchets seront supprimés des Points «R» situés à proximité du cimetière et derrière la salle des associations à Sainte-Marie.

Ne resteront que les containers à verre et les biodéchets.

A partir de cette date, chaque foyer aura donc 2 poubelles : une dite «noire» pour les ordures ménagères non recyclables, l'autre dite «jaune» pour tous les déchets recyclables.

Second changement :

La collecte de ces deux poubelles se fera de façon alternée en porte à porte. Une semaine le bac noir, la semaine suivante le bac jaune et ainsi de suite. Le jour de ramassage ne changera pas (toujours le jeudi).

Troisième changement :

La tarification : à compter du 1^{er} janvier 2024, PMA instaurera une redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères sur tout son territoire.

A partir de cette date, vous recevrez une facture correspondant à la production de vos déchets non recyclables (bac noir) = « **Plus je produis, plus je paye !** ».

Grille tarifaire à compter du 1^{er} janvier 2024

CAS N°1 J'AI UN BAC INDIVIDUEL POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération au foyer

	BAC 80 L volume pour 1 pers.	BAC 120 L volume pour 2 à 3 pers.	BAC 240 L volume pour 4 à 5 pers.	BAC 360 L volume pour 6 pers. et plus	BAC 770 L cas particuliers
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 12 levées / an	113,08 €	152,12 €	258,30 €	316,09 €	636,22 €
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire hors forfait (à partir de la 13 ^e levée)	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

Ce qu'il faut retenir

Les nouveaux tarifs du bac noir qui seront appliqués se composeront :

- **d'une part fixe** : qui correspond à votre abonnement selon la taille de votre poubelle noire (80 L, 120 L, 240 L ou plus...) et seulement pour 12 levées par an.

- **d'une part variable** : qui correspond à ce que vous paierez à chaque collecte supplémentaire au-delà des 12 levées par an.

Par exemple, pour un bac 120 L mis 16 fois par an, la facture s'élèverait à 152,12 € (part fixe) + 4 X 5,40 € (part variable correspondant à 4 levées supplémentaires) soit 173,72 € pour l'année.

La collecte du bac jaune ne sera pas facturée. Vous aurez la possibilité de mettre votre container tous les 15 jours autant de fois que vous le souhaitez, sans incidence sur votre facture.

Le but de ce mode de fonctionnement est d'inciter les personnes à mieux trier leurs déchets pour diminuer le volume de la poubelle noire qui, en finalité, est incinérée sans revalorisation.

Pour les professionnels et les propriétaires d'une maison secondaire, il existe des grilles tarifaires spécifiques.

2023 sera une année de transition : PMA met en place ce nouveau système de collecte et présente la future grille de tarification applicable à partir du 1^{er} janvier 2024. Fin 2023, chaque foyer recevra une facture « à blanc » basée sur cette nouvelle grille tarifaire afin de montrer à chaque usager ce qu'il devra payer l'année suivante. Cette facture à blanc 2023 ne sera pas à régler par l'usager.



2023/2024 NOUVEAU CAP !

BAC JAUNE & REDEVANCE INCITATIVE



Les biodéchets

Pensez à utiliser les bornes de collecte des biodéchets, situées au niveau des points «R», afin de réduire vos déchets dans votre bac noir !

Ces bornes sont destinées à recevoir tous vos restes alimentaires, pour y être ensuite méthanisés. Pour les ménages qui ne sont pas encore équipés, des « Bioseaux » spécifiques à cette collecte sont à votre disposition en Mairie ainsi que leurs sacs en papier biodégradable.

POUR TOUTES QUESTIONS, CONSULTEZ LE SITE :

AGGLO-MONTBELIARD.FR

RUBRIQUE DÉCHETS / REDEVANCE
ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

Parcourez la Foire aux Questions

Des réponses claires à toutes les questions que vous vous posez ;

Une actualisation en continu par nos équipes avec nos remontées de terrain.

Testez le simulateur de REOMI

Appelez-nous au

03 81 31 84 99

PMA, Direction Collecte et traitement des déchets

INFORMATIONS PRATIQUES

Taille des haies : ce que dit la loi

Le long du domaine public :

Les riverains ont **obligation** d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des **voies publiques** ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Prochainement, chaque riverain propriétaire d'une haie ou de plantations qui envahiraient le domaine public et qui pourraient engendrer un risque pour un tiers, recevra un courrier de la Mairie lui demandant de tailler et d'entretenir la végétation en bordure de la voie (art L 671 ; 672 du Code Civil.). La responsabilité du propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.



Entre des propriétés privées :

Les plantations poussant trop près de la propriété voisine peuvent être sources de conflits. Sachez que votre voisin peut exiger que vous coupez les branches de votre arbre qui dépassent sur sa propriété et ce, quelle qu'en soit sa hauteur ! Alors, pour éviter tous ces désagréments, évaluez bien les distances avant de planter un arbre et prévoyez sa croissance !

BON À SAVOIR :

A défaut d'usage ou de coutume, ce sont les règles du Code civil qui s'imposent. Les arbres et arbustes doivent pousser à une distance minimale de 2 m par rapport à la limite séparative s'ils ont une hauteur supérieure à 2 m, et à une distance de 50 cm si leur hauteur est inférieure à 2 m, la distance se calculant du centre de l'arbre jusqu'à la limite séparative (article 671 du Code civil).

Mon voisin refuse de tailler sa haie mitoyenne : que faire ?

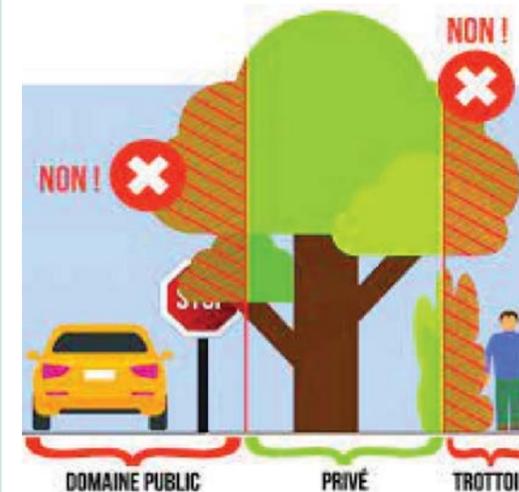
La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété, relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.

Si votre voisin ne veut rien entendre, vous devrez alors **passer par la voie de la justice**. Procédez par étapes :

- Envoyer une **lettre recommandée avec accusé de réception** à votre voisin dans laquelle vous rappelez l'ensemble des faits, puis attendez un mois avant de la considérer sans réponse.

- Faire établir un **constat par un huissier de justice** de l'absence d'entretien des haies.

- Faire intervenir le **conciliateur de justice** ou saisir le **tribunal judiciaire** de votre domicile pour trancher le litige. L'article 667 du Code civil précise «qu'une clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs».



INFORMATIONS PRATIQUES

Nouveauté : éveil musical pour les enfants

Depuis le 5 janvier 2023, une nouvelle activité d'éveil musical est proposée aux enfants par l'école de musique Prélude.

Cette activité a pour objectif d'éveiller et de donner l'envie aux jeunes enfants de comprendre et d'apprendre la musique. Elle permet la découverte de la musique par un travail rythmique, corporel, vocal, spatial et d'écoutes. S'initier à la musique, écouter, découvrir des instruments et leur pratique, essentiellement des percussions faciles à utiliser, comprendre le rythme... c'est tout un univers musical ludique, et en cours collectifs, qui s'ouvre aux enfants. Les enfants apprennent également à reconnaître la hauteur des sons, ils chantent beaucoup et dansent souvent. Cette activité s'adresse principalement aux enfants actuellement en classe de CP.

Elle se déroulera sur la commune d'Arcey, le **jeudi soir à partir de 17h pendant une durée de 45 minutes**. Le tarif est de 107,10 € pour 17 ateliers + une adhésion de 25 € à l'école.



Ecole de Musique de la Vallée du Rupt

Pour plus d'information ou vous inscrire, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : ecole.musique@prelude-rupt.fr ou directement sur le site : <http://prelude-rupt.fr/index.php/contact-inscription/bulletin-d-inscription>

État civil 2^{ème} semestre

NAISSANCE

« Bienvenue à eux ! »

Lou LOMBARD, née le 21 septembre 2022 à TRÉVENANS.
Eden CHEVRY, né le 21 décembre 2022 à TRÉVENANS.

NOUVEAUX ARRIVÉS

« Bienvenue dans notre village ! »

- Laura VERDOT et Christopher LOMBARD - 2 ter rue de la Laiterie.
- Alban KUNTZ - 17 Grande Rue.
- M. et Mme Jean-Pierre CLAUDON - 40 rue de Lougres.
- Angel FANIART - 28 rue des Moulins à Vent.
- Andréa KLOCKENBUSCH et Christophe FURDERER - 38 rue de Lougres.

MARIAGES

« Tous nos vœux ! »

- Gaëtan AUGÉ et Sidonie ROUGIER - le 20 août 2022.
- Benoît MONNIN et Chloé LARQUEMIN - le 27 août 2022.
- Jérôme JOSET et Emmanuelle BENATI - le 10 septembre 2022.

DÉCÈS

« Sincères condoléances »

- Barbe BETSCH, décédée le 9 juin 2022 à TRÉVENANS (86 ans).
- Guy MONNIN, décédé le 21 juin 2022 à TRÉVENANS (82 ans).
- Marcel FAIVRE, décédé le 9 décembre 2022 à TRÉVENANS (85 ans).

NOCES D'OR

Le 29 octobre 2022 : Mme et M Jean GOGNIAT (le 22 novembre 2022).

PARRAINAGES CIVILS

- Artur GÉRARD - le 22 octobre 2022.
- Clara ROUX-DURRAFOURT - le 5 novembre 2022.

Nota : Conformément à la législation, ne figurent dans les rubriques ci-dessus que les noms des intéressés ou des familles qui ont autorisés leur publication.

Dématérialisation des demandes d'urbanisme



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022, DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Ce service concerne :

- les permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir
- les certificats d'urbanisme
- les déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Notre commune met à disposition un service en ligne facultatif et gratuit vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

Vous pourrez trouver la démarche complète sur le site de notre commune : <https://www.sainte-marie.fr>

INFORMATIONS PRATIQUES

Carte nationale d'identité



Depuis le 22 mars 2017, les cartes nationales d'identité peuvent être délivrées par les communes équipées d'un dispositif de recueil de demandes, comme c'est le cas pour les passeports.

Les usagers peuvent donc effectuer leur démarche auprès de la commune de leur choix :

Montbéliard - Audincourt - Grand-Charmont - Valentigney - L'Isle-sur-le-Doubs - Héricourt - Bavilliers.

Prévention du radon

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION



Kit de mesure DU GAZ RADON

Venez le retirer gratuitement :

- ↳ Dans votre mairie
- ↳ À la Direction des services à la population et cadre de vie de Pays de Montbéliard Agglomération
31 Avenue des Alliés - BP 98 407
25208 MONTBÉLIARD cedex

Et faites le test chez vous !

Qu'est-ce que le radon ?

C'est un gaz radioactif d'origine naturelle qui peut s'accumuler dans les logements et accroître les risques de cancer du poumon.

Ce gaz est inodore, incolore et une seule mesure permet de connaître la concentration dans votre logement.

Le Doubs est un département prioritaire pour la prise en charge de ce risque.

Plus d'infos

Direction des services à la population et cadre de vie
Pays de Montbéliard Agglomération
31 Avenue des Alliés
25208 MONTBÉLIARD cedex
Tél. 03 81 31 87 00
sante-securite@agglo-montbelliard.fr

SUIVEZ-NOUS agglo-montbelliard.fr

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

Sur votre agenda

Samedi 4 février 2023 : Repas de l'association Sportive Présentevillers Sainte-Marie.

Samedi 25 février 2023 : Loto organisé par l'association «Le Cercle des Petits Princes».

Samedi 18 mars 2023 : Friture du Tennis.

Samedi 25 mars 2023 : Repas du comité des fêtes.

Samedi 1^{er} avril et dimanche 2 avril : Spectacle organisé par l'association «Le Cercle des Petits Princes».

Dimanche 23 avril 2023 : Repas organisé par la Paroisse Protestante.

Samedi 13 mai et dimanche 14 mai 2023 : Marche gourmande organisée par l'association «Le Cercle des Petits Princes».

Heures d'ouverture de la Mairie



- Mardi de 9h à 11h30
et de 15h à 18h

- Jeudi de 9h à 11h30

- Samedi les semaines
paires de 8h30 à 11h30

MAIRIE DE SAINTE-MARIE

5 Grande Rue
25113
SAINTE-MARIE

Tél. : 03.81.93.41.45

Fax : 03.81.93.19.34

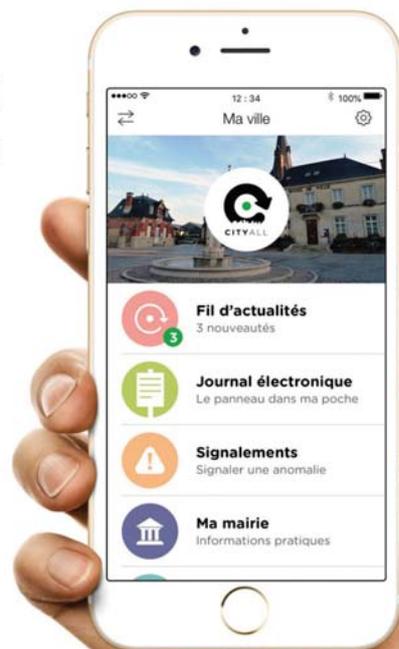
E-mail :
mairie.saintemarie25
@orange.fr



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
 App Store

Disponible sur
 Google Play

Comment rester informés ?

Pour être informés de l'actualité de notre village, vous avez plusieurs solutions :

- les 12 panneaux d'affichage répartis sur la commune.
- le site de la Mairie : www.sainte-marie.fr
- l'application **CITYALL**
- l'écho de Sainte-Marie